



**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE
DU PAYS DE MONTBELIARD**

FFSA

7ème Rallye du Pays de Montbéliard

8 & 9 octobre 2011

Date de
réception

N° de COURSE

FORFAIT : L'organisateur remboursera, avec déduction variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter à l'épreuve sous réserve qu'une demande écrite parvienne à l'organisateur. La retenue sera de 15% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve et 30 % pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Demande d'engagement		Titulaire carte grise	
Pilote	Co-Pilote	Marque	
Nom		Modèle	
Prénom		Cylindrée exacte	
Adresse		Groupe et Classe	
Code Postal		FRC <input type="checkbox"/> 4X4 <input type="checkbox"/>	SUPER 1600 <input type="checkbox"/> KIT CAR <input type="checkbox"/>
Ville		N° Passeport	
Téléphone		Fiche homologation	
Portable		Immatriculation	
Email		Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et en accepter toutes les conditions. Ils certifient que les renseignements portés sur la demande d'engagement sont exacts. Ne pas omettre de faire établir une autorisation par le propriétaire du véhicule lorsque celui ci ne vous appartient pas	
N° Licence		Fait à:	
Nom ASA		Le:	
Code ASA		Ci-joint la somme de 285 € Tarif pour les équipages non ASA PM 245 € Tarif pour les équipages 1 membre ASA PM 200 € Tarif pour les équipages 2 membres ASA PM Chèque à l'ordre de l'ASA PM A retourner avant le 24 septembre 2011 à minuit, cachet de la poste faisant foi à : Mr BOITEUX Régis 24 rue de la maisonnette 70400 CHAVANNE	
Permis n°			
Préfecture de			
Délivré le			
Signatures			
Visa Technique	Visa Administratif	Mode de règlement	
		Espèces : Chèque :	